

extrait des

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

Délibération
N° 2019-068

**OBJET : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PORRAJA DESSERTES NORD ET SUD :
MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Date de la convocation : 23/10/2019

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2019

L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le vingt-huit octobre à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PADOVANI Jean-Jacques.

Présents : M. PADOVANI Jean-Jacques, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. SCANIGLIA Didier, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, M. LEONARDI Bernard, Mme FILIPPI Augusta, Mme GHELARDINI Vanina, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALENTINI Marie-Hélène, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. CORMAT René-Pierre.

Absents : Mme CASANOVA Nicole, M. NATALI Lucien, M. ROSSI Alain, M. MICALLEFF Joël, M. COVILLI Pierre-Antoine, Mme BAFFICO Véronique, M. SALAZAR Frédéric.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 22	Présents : 15	Absents : 7	Représentés : 0
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme SIGURANI Marielle a été nommée secrétaire.

Le Maire rappelle que par délibération du 22 janvier 2019, le Conseil Municipal approuvait le financement de l'opération relative à l'Aménagement de dessertes en réseaux, dessertes piétonnes et voiries dans le quartier de la Porraja pour un montant total de 600 000 €, selon le plan de financement suivant :

Opération : Aménagement quartier de la Porraja	Montant HT	taux
Collectivité de Corse - Fonds de solidarité des territoires	300 000,00 €	50%
État - DETR 2019	180 000,00 €	30%
commune	120 000,00 €	20%
total	600 000,00 €	100%

Compte tenu de l'incertitude de l'éligibilité de la commune sur la mesure « Fond de Solidarité des Territoires », il est proposé de solliciter la Collectivité de Corse sur la dotation quinquennale, et de modifier le plan de financement selon le tableau suivant :

Opération : Aménagement quartier de la Porraja	Montant HT	taux
Collectivité de Corse - dotation quinquennale	300 000,00 €	50%
État - DETR 2019	180 000,00 €	30%
commune	120 000,00 €	20%
total	600 000,00 €	100%

Accusé de réception - Maire

02B-212003057-20191028 DE 2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/11/2019

Affichage : 03/10/2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

- D'approuver la modification du plan de financement selon le tableau suivant :

Opération : Aménagement quartier de la Porraja	Montant HT	taux
Collectivité de Corse - dotation quinquennale	300 000,00 €	50%
État - DETR 2019	180 000,00 €	30%
commune	120 000,00 €	20%
total	600 000,00 €	100%

- D'autoriser le Maire à modifier et signer les demandes de subventions correspondantes auprès de l'État (au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 30%) et de la Collectivité de Corse (au titre de la dotation quinquennale 2020-2024, à hauteur de 50%).
- D'autoriser le Maire à réaliser toutes démarches administratives pour réaliser cette opération, et si nécessaire, à déposer et signer l'autorisation de défrichement prévue aux articles L341-1 et suivants du code forestier.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019, opération 1901.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20191028-0602019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/11/2019

Affichage : 03/10/2019